

ENTRÉE

GRATUIT

LIBRE

depuis 1986

Journal communautaire de Sherbrooke
AOÛT 2005 • Vol. 20 • No. 5 • 109^e numéro

L'éducation en trois pages (page 3)

Transport en commun « durable » (page 6)

Manger et s'informer à L'Equitable (page 7)

L'Histoire dans les Balkans et au Japon (page 8)

Élections municipales : rien à foutre ?

En novembre prochain, une première historique aura lieu en sol québécois : la tenue, pour une première fois, des élections municipales de façon simultanée, et ce, PARTOUT AU QUÉBEC.

Malheureusement, ce moment historique passera probablement de façon quasi-inaperçue aux yeux de la majorité de la population. Mais pourquoi se préoccuper d'élections municipales quand nous devons déjà voter à deux autres paliers gouvernementaux (fédéral et provincial) et que c'est là que « se brassent les vraies affaires » !

Méconnaissance et, parfois, un certain mépris...

Souvent, autour de nous, nous entendons parler de questions « municipales » avec un certain mépris mêlé de préjugés et de méconnaissance. Parfois, les gens réduisent les interventions de leur municipalité aux questions d'entretien des rues, de cueillette des ordures, de surveillance et de ménage des parcs, de service de police et autres « gus-gus » plus ou moins importants à leurs yeux. Pourtant, les champs d'intervention des municipalités sont nombreux et touchent directement ou indirectement la qualité de vie des citoyens et citoyennes. L'énumération ci-haut, bien qu'exacte, est incomplète. Il s'y ajoute une foule d'autres terrains d'intervention : le développement économique (incluant le fait de délivrer des permis de construction résidentielle et commercial), l'environnement (traitement des eaux, plages, enfouissement, etc.), le loisir et les sports, le soutien aux organismes communautaires, etc.

De plus, les municipalités, par l'intermédiaire des taxes sur la richesse foncière, disposent de revenus autonomes importants. Enfin, faut-il le rappeler, la Ville de Sherbrooke possède son propre réseau d'électricité, Hydro-Sherbrooke. Véritable « vache à lait » pour la municipalité, cette dernière lui procure des revenus « autonomes » de l'ordre de 15 millions de dollars par année.

Mais au-delà des champs d'intervention, la proximité du pouvoir demeure une des facettes intéressantes et attirantes pour les citoyens et citoyennes s'intéressant à la vie politique et au « bien commun ». L'accessibilité au personnel politique ainsi qu'aux fonctionnaires permet des interventions généralement plus rapides et moins compliquées de la part des citoyens et citoyennes. De plus, le pouvoir d'influence est possiblement plus facile si les gens s'organisent en conséquence. Enfin, le « suivi » des personnes élues sur la scène municipale peut s'exercer sur une base plus régulière avec davantage d'éléments concrets que pour celles élues des autres paliers politiques...

Si le pouvoir municipal revêt un caractère complémentaire aux autres paliers politiques tout en étant aussi important, son attrait auprès des citoyens et citoyennes est quelque peu limité... Par exemple, aux dernières élections municipales



tenues à Sherbrooke en 2001, le taux de participation a été d'environ 45 % des personnes inscrites sur la liste électorale (et nous savons très bien que plusieurs en droit de voter ne se donnent même pas la peine d'aller s'inscrire si leur nom ne figure pas sur la liste). Ce qui fait que nous pouvons dire que le maire de Sherbrooke a été élu avec environ 48 % des voix exprimées, alors qu'en réalité seulement 22 % des personnes inscrites sur la liste ont voté pour lui... Plus le taux de participation sera bas, moins grande sera la légitimité des personnes élues. Enfin,

gageons là-dessus : les personnes qui n'auront pas voté « chialeront » probablement davantage...

En plus d'un droit gagné de haute lutte, le droit de vote offre la possibilité de choisir les personnes que prendront des décisions sur notre qualité de vie en général.

Les citoyens et citoyennes ont le devoir et surtout la respon-

sabilité de voter. En plus d'un droit gagné de haute lutte, le droit de vote pour tous et toutes nous offre la possibilité de choisir les personnes qui prendront des décisions sur les questions relevant de leur juridiction, concernant notre environnement culturel et socio-économique en plus de notre qualité de vie en général. Entre autres, n'oublions pas que nous sommes toutes et tous, par l'intermédiaire de nos institutions démocratiques, des gardiens et gardiennes du « bien commun »...

Alors, pensons participation !

Opération Elections 2005 en Estrie « S'engager sur sa route de campagne »

Colloque pour toutes celles qui prendront part aux élections municipales de novembre 2005

27 août 2005 de 9 h à 16 h
Université de Sherbrooke
Faculté des lettres et sciences humaines
Pavillon A6 3003

Information : Nicole Charette au 569-5629
www.femmespolitiquemunicipale.org/



ÉDITORIAL

Négociations

Bras dessus, bras dessous : solidarité !

La rentrée automnale risque d'être quelque peu mouvementée sur le plan des relations de travail avec en premier plan, les négociations d'une partie importante des employés de l'État, travaillant à ce qui est convenu d'appeler, le secteur public et para-public (hôpitaux, centres d'accueil, écoles, fonctionnaires, etc.). Bref, plus de 530 000 travailleurs et travailleuses négocient présentement le renouvellement de leur convention collective qui est échue depuis 2003. À ces milliers de personnes salariées, il faut en ajouter provenant d'autres « secteurs » dont celles des centres de la petite enfance...

Mais voilà que madame Forget, présidente du Conseil du trésor, convoque les médias un beau dimanche matin (le 14 août 2005) pour annoncer son intention de maintenir fermement les offres gouvernementales aux employés de l'État. Quelle nouvelle ! Rappelons que ces offres sont sur la table depuis plusieurs mois déjà et qu'elles ont été rejetées à la quasi-unanimité par le personnel syndiqué. En gros, ces offres se limitent à une augmentation de 12,6 % sur six ans alors que les syndiqués demandent 12,5 % en trois ans. Soulignons que les offres gouvernementales incluent les montants compensatoires dévolus à l'équité salariale que le gouvernement doit verser suite à un jugement de la Cour...

La raison justifiant l'entêtement du gouvernement Charest est simple : nous n'avons pas d'argent et les contribuables ne peuvent payer davantage. Nous ne voulons pas « égorger » les contribuables mais sommes pour une fiscalité juste et équitable en vue d'assurer adéquatement les services étatiques que nous nous sommes donné collectivement. Mais pourquoi le gouvernement québécois n'a-t-il pas plus d'argent ? Il n'y a pas qu'une seule raison mais nous en ciblerons deux qui nous semblent les plus importantes, les baisses d'impôts et le déséquilibre fiscal.

En «v'la d'argent»...

En ce qui concerne les baisses d'impôts, *Entrée Libre* a souligné à plusieurs reprises comment celles-ci étaient dommageables pour les services gouvernementaux tout en bénéficiant aux plus riches. Au début des années 1970, le maximum d'impôt payé par les plus riches était d'environ 33 %. Ce pourcentage a baissé graduellement pour maintenant se situer à 23 %. Lors de son passage au pouvoir, le Parti québécois a voté des baisses d'impôts de 15 MILLIARDS en cinq ans, dont environ 1,8 milliard est devenu récurrent.

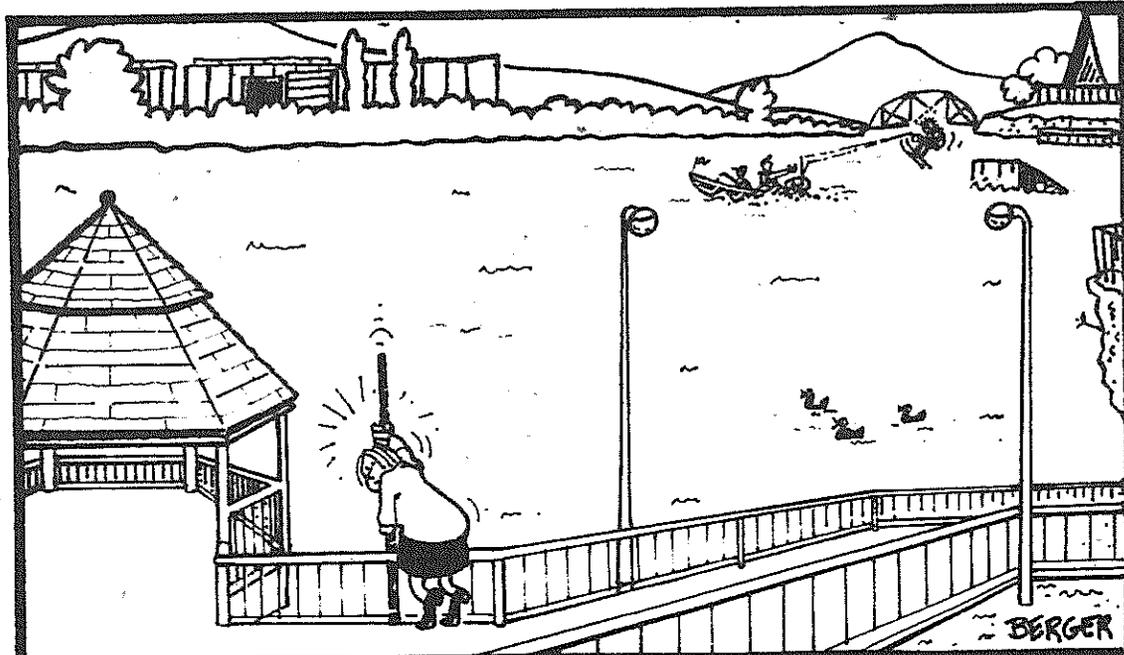
Sur le déséquilibre fiscal, rappelons juste que si le gouvernement fédéral injectait le même montant qu'en 1994 avant la vague de coupures, le Québec obtiendrait plus de 3 milliards de dollars par année. Mais les priorités sont les baisses d'impôts (environ 100 MILLIARDS sur cinq ans depuis 2001), la réduction de la dette et l'augmentation des budgets à la défense et à la sécurité nationale...

Enfin, soulignons que les indices démontrent l'augmentation de la richesse globale au sein de la société canadienne et québécoise tout en constatant l'écart grandissant entre les riches et les pauvres. Mais où va donc toute cette richesse ? Un élément de réponse : « Les bénéficiaires avant impôts des entreprises canadiennes représentent maintenant 14,4 % du PIB, ce qui égale un record établi en 1974 (*La Presse*, 14 juillet 2005). »

Appui aux employés et employées de l'État

En constatant que les orientations gouvernementales, tant fédérales que provinciales depuis plusieurs années (avec le PLQ ou le PQ), ne visent qu'à réduire l'État tout en accordant davantage d'espace au privé, *Entrée Libre* évalue que la population doit appuyer les employés de l'État dans la présente négociation. Cet appui ne doit pas se voir strictement comme un appui aux demandes syndicales (« corporatistes ») mais doit se placer dans une perspective plus large pour le maintien et l'amélioration de nos services collectifs et, en bout de ligne, comme une lutte pour davantage de justice sociale !

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



La candidate à la mairie Hélène Gravel sondant le terrain... du maire Perreault

L'anti-misérabilisme et le misérabilisme

PAR CAROLE GASACON

Portiez-vous un de ces chapeaux lors de la St-Jean célébrée au Lac des Nations ? C'est étrangement à cette occasion que j'ai connu les mots « misérabilisme » et « anti-misérabilisme ». Alors que je m'y rendais avec une amie, j'ai rencontré un promoteur de l'anti-misérabilisme qui a exprimé son mépris envers les défavorisé-e-s. J'écris les et non des défavorisé-e-s. En effet, l'événement que je raconte ici démontre un manque de discernement de la part d'une personne œuvrant dans un milieu d'entraide.

Qui aurait cru trouver une telle attitude lors d'une fête de solidarité ? Je connaissais ce type de vue ayant échangé quelques mots, ici et là, avec lui. En approchant du lieu, nous parlions agréablement, me semblait-il, de choses et d'autres, jusqu'à ce que l'on rencontre une femme en fauteuil roulant. Elle revenait des barrières situées à l'entrée. Mon amie qui la connaissait lui a demandé : « Tu ne vas pas à la fête ? » La femme laissa tomber : « Non, ça coûte 3 \$. »

Le gars s'exclama : « Ah moué là, le misérabilisme... » Pour contrer mon reproche, il argumenta : « Y a toujours moyen de trouver trois piasss. » Passant son chemin en silence, la femme n'aurait peut-être

pas exprimé sa difficulté supplémentaire à son état physique si ma compagne ne lui avait pas parlé. Elle aurait pu mentir pour éviter l'étiquette misérabiliste. Sa franchise a mis en évidence une situation vécue par plusieurs. Et le gars, voulant justifier son exaspération, s'est appuyé sur le fait qu'il en côtoyait énormément à la soupe populaire où il s'implique. Peut-être que, régulièrement, cette soupe le nourrit bien et qu'il peut rapporter des restes à partager en bonne compagnie !

Je lui ai passé la remarque que ce n'était pas tout le monde qui avait l'énergie pour faire du bénévolat et d'obtenir, à l'occasion, des biens et services,

en plus de bénéficier de la valorisation personnelle et sociale. Justement, avant la rencontre de cette personne, il nous faisait admirer le t-shirt de promotion de la St-Jean qu'il avait obtenu gratuitement. Il nous a même offert des badges.

Sur mes propos, il a dit que je ne le saisisait pas bien et qu'il ne voulait pas généraliser. J'ai relevé le fait que sa remarque désobligeante sur le misérabilisme était tombée à la suite de la réponse de la personne handicapée. Peut-on commettre une telle erreur ? Il est cependant mal tombé avec moi qui ai connu et connais encore des difficultés du genre misérabilisme. Je n'ai pu ni voulu le laisser s'esquiver. Je l'ai sévèrement pointé du doigt, et pas du bon, en lui affirmant que je comprenais très bien le message de ses remarques. N'a-t-il pas déjà été lui aussi dans une telle situation ? S'il l'a oublié, moi non !

Voilà pour mon histoire qui s'est passée à la St-Jean. Et vous, portiez-vous le chapeau de l'anti-misérabiliste anonyme ?

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau
Annie Chouinard
Louise Daigle
François-Olivier Desmarais
Claude Dostie Jr
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Benoit Pilote
Valérie Provost

Mise en page
Louise Daigle
Valérie Provost

Correction

Louise Daigle
Valérie Provost

Caricature

Pierre Berger

Collaboration

Carole Archambault
Émilie Auclair
Denis Poudrier

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Distribution Asser/mentée
AVODA

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

Rpm

Dossier sur l'éducation

PAR VALÉRIE PROVOST

Dans les pages qui suivent, vous trouverez des textes traitant de différents sujets reliés à l'éducation. La Réforme sur l'éducation et la grève étudiante ayant été de gros événements lors des derniers temps, nous avons décidé de leur accorder une plus grande place dans notre dossier. Bonne lecture!

Portrait des écoles

Sherbrooke est une ville diversifiée, qui compte plusieurs écoles de langues, de types et de grades différents, qui appartiennent à deux commissions scolaires différentes. Voici donc un portrait des établissements scolaires de la nouvelle ville de Sherbrooke.

Commission scolaire de la Région de Sherbrooke (CSRS)

Établissements d'enseignement primaire : 36
Établissements d'enseignement secondaire : 6
Centre de formation professionnelle : 1
Centres d'éducation aux adultes : 2

Eastern Townships School Board (ETSB)

Établissements d'enseignement primaire : 2
Établissements d'enseignement secondaire : 2
Centre de formation professionnelle : 1
Centre d'éducation aux adultes : 1

Établissements privés

Au primaire, en français : 1
Au secondaire, en français : 2
Au secondaire, en anglais : 2

Établissements d'études post-secondaires

Au collégial, en français : 1
Au collégial, en anglais : 1
Universitaire, en français : 1
Universitaire, en anglais : 1

Sources : Commission scolaire de la région de Sherbrooke, www.csrs.qc.ca
Eastern Township School Board, www.etsb.qc.ca
Ministère de l'Éducation du Québec, www.meq.gouv.qc.ca

L'Université du troisième âge

Pour le plaisir... d'apprendre

Bien implantée depuis près de trente ans, l'Université du troisième âge (UTA) de l'Université de Sherbrooke est la deuxième de la sorte au monde à avoir vu le jour, après celle de Toulouse. Elle comprend aujourd'hui plus de 25 antennes, ce un peu partout au Québec.

L'UTA, qui est en fait un programme de la Faculté d'éducation, est un concept plutôt sympathique qui se veut accessible à tous les aîné-e-s. « On veut que l'Université du troisième âge soit accessible pour toutes les personnes retraitées et pré-retraitées, qui ont plus de cinquante ans », explique le président de l'Association générale des étudiantes et des étudiants aînés à l'Université de Sherbrooke (AGÉÉAUS), Jean-Roch Perron.

Dans cette optique, l'UTA ne requiert aucun préalable. De plus, aucune évaluation des apprentissages n'est donnée, aucun crédit non plus et, donc, aucun diplôme. « Et on n'en veut pas non plus ! », précise M. Perron. En effet, les étudiant-e-s à l'UTA sont là pour le plaisir d'apprendre et non dans une perspective de carrière.

Informatique, mondialisation, féminisme, etc.

Néanmoins, les cours offerts n'en sont pas moins intéressants. Souvent axés sur des

questions d'actualité, ils explorent plusieurs sujets. Par exemple, à la session d'automne 2005, on retrouve autant des cours d'informatique que des cours d'activité physique, de musique et de cinéma, ou

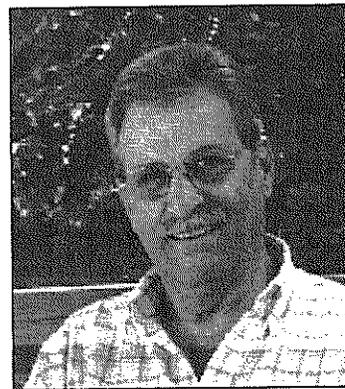


Photo : Valérie Provost

Jean-Roch Perron, président de l'AGÉÉAUS

encore des cours traitant de mondialisation, de littérature, de féminisme et de religion. Ces choix reflètent bien les intérêts de cette population étudiante, car « nous engageons les professeurs, nous faisons les programmes et demandons à nos membres ce qu'ils veulent », explique M. Perron.

« C'est super intéressant », mentionne-t-il, « parce que ça nous aiguise, ça nous stimule à aller chercher plus loin. » En effet, chaque cours, qui dure vingt heures pendant dix semaines, est à lui seul une base qui permet aux gens du troisième âge de creuser plus à fond le sujet une fois à la maison.

En outre, bien que l'UTA soit rattachée à l'Université de Sherbrooke, elle s'autofinance entièrement, ce avec les cotisations que chaque étudiant verse obligatoirement à l'AGÉÉAUS. « L'Université de Sherbrooke ne reçoit aucun montant du ministère de l'Éducation pour l'UTA », précise M. Perron. Plusieurs bénévoles travaillent donc à la faire rouler et les professeurs sont peu payés, mais le font plutôt par plaisir, eux aussi. Cela fait en sorte que l'UTA dispose d'un personnel enseignant passionné et, donc, de cours passionnants.

Pour plus d'information sur l'UTA, consultez le www.usherbrooke.ca/uta ou téléphonez au 821-7630.

Éducation populaire autonome

ou l'éducation à vie

Lorsqu'on parle d'éducation, on pense souvent systématiquement aux écoles, aux professeurs, aux étudiants. Cependant, ce domaine est bien plus large et va au-delà des institutions scolaires. L'éducation populaire autonome (ÉPA), bien qu'elle soit peut-être un peu moins connue, a un impact direct dans la vie des personnes et des collectivités.

Au Québec, l'éducation populaire autonome est née en 1978, alors que des groupes d'éducation aux adultes se réunissaient. Un débat entourant la définition de l'ÉPA a alors permis de mettre des mots sur ce principe unique.

Le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) définit l'ÉPA

comme étant « l'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu ».

En moins de mots, les groupes qui oeuvrent dans le domaine de l'ÉPA sont des entités démocratiques qui permettent aux citoyens et citoyennes qui ont généralement peu ou pas de pouvoir une prise en charge de leur condition et de celle de leur collectivité, dans le but d'une transformation de leur milieu.

En Estrie, il existe près de 25 groupes d'ÉPA, presque tous concentrés dans le champ de la défense collective des droits. De ces groupes, 17 font partie de la Table ronde des OVEP de l'Estrie (TROVEPE), OVEP

signifiant « organismes volontaires d'éducation populaire ».

La TROVEPE compte donc comme membres des groupes



à caractères variés, dont le journal *Entrée Libre*, le Collectif régional d'éducation sur les médias d'information (CRÉMI), le centre des femmes La Parolière, La Chaudronnée, l'Association des

locataires et bien d'autres. Ces groupes ont la chance de se rencontrer pour pouvoir partager et définir des orientations communes grâce à la TROVEPE.

En outre, la TROVEPE est elle-même impliquée dans plusieurs causes sociales et surveille de près certains dossiers, dont ceux de la reconnaissance et du financement des organismes communautaires, des luttes sociales au Québec et, plus largement, de la mondialisation et des accords de libre-échange.

L'inquiétude plane chez les enseignants et enseignantes

La Réforme de l'éducation, appliquée depuis environ cinq ans au primaire et dès cet automne au secondaire, soulève bien des passions et des inquiétudes. Si certaines personnes louangent ses bienfaits, plusieurs dénoncent aussi ses faiblesses, qui ne sont pas à négliger.

Lors de la recherche pour cet article, il fut difficile de trouver un ou une professeur-e enclin à parler de ses impressions sur la Réforme, car plusieurs se disaient mal à l'aise avec le sujet. La présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE), Manon Bernard, affirme qu'ils « ne sont pas à l'aise parce qu'ils ont l'impression de ne pas faire leur travail comme il faut » avec les méthodes de la Réforme.

En effet, la dynamique enseignant-élèves a bien changé, car maintenant, le guide a remplacé le maître. Louis-Félix Beaulieu-Sauvé, un étudiant au baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire, souligne que « c'est tout le rapport au savoir qui a changé. On a renversé ce qui était là depuis presque 400 ans ». Et ce renversement, la plupart des professeur-e-s n'y étaient pas préparés, ajoute-t-il.

Pourtant, la Réforme nécessite un maximum de préparation, comme l'indique Madeleine

n'est prévu à l'horaire pour cela. »

C'est bon ou pas

Madeleine Mongeau, enseignante depuis des années, est d'avis qu'il « fallait changer des choses, mais pas tout jeter ». Selon elle, la pédagogie par projet n'est pas idéale pour tous les élèves et l'appliquer systématiquement n'est pas une bonne chose. « Ce qu'il faudrait, c'est encourager les professeur-e-s à varier leur enseignement selon les élèves », dit-elle, en précisant que, « de tous les temps, la majorité l'ont toujours adapté ».

Les propos de Louis-Félix Beaulieu-Sauvé vont aussi dans le même sens, lorsqu'il affirme que « tout ce qui est bon dans la Réforme se faisait déjà ». Cependant, la latitude laissée aux professeur-e-s dans l'évaluation l'inquiète un peu, car maintenant, cette dernière donne encore plus de place à la subjectivité et à l'interprétation. « Je regarde les autres étudiants en enseigne-

tiques, le chef de l'Instruction publique du canton de Genève a décidé de faire des modifications à sa réforme, en ce qui concerne le système de notation, la fréquence des évaluations et le redoublement, qui redevient possible.

Au Québec, plusieurs professeur-e-s risquent donc de boycotter la Réforme à l'automne, en omettant l'évaluation ainsi que tout ce qui ne répond pas à un besoin. Le but de ce boycott est de faire entendre leurs demandes, explique Manon Bernard. Ces derniers veulent « qu'une évaluation systématique soit faite sur les élèves qui viennent de terminer leur primaire » pour vérifier les effets qu'a eu la Réforme sur eux. « Au primaire, ils souhaitent qu'on n'ajoute pas de nouvelles choses, qu'on laisse un temps d'appropriation. Également, ils demandent que la politique d'évaluation des apprentissages soit revue. » Finalement, au secondaire, ils demandent une année d'appropriation supplémentaire, à cause des changements structurels importants qu'apporte la Réforme.

Un brin de positivisme

« Une réforme », indique Madeleine Mongeau, qui en a vu d'autres, « prend dix ans à s'implanter. » Il est donc normal qu'après seulement cinq ans, plusieurs points soient encore à améliorer et que beaucoup d'incertitude se fasse sentir chez plusieurs.

De plus, les changements que la Réforme apporte sont radicaux, souligne Louis-Félix Beaulieu-Sauvé. « C'est peut-être mieux, pas pour les élèves présents, mais pour ce que ça va amener. » Les bienfaits seront donc peut-être visibles d'ici quelques années. En attendant, malheureusement, c'est toute une génération qui sert de cobaye et qui, sait-on, aura peut-être de grandes lacunes dans son apprentissage à cause de cela.

Les impressions vécues et les critiques émises par le milieu sont donc essentielles pour faire en sorte que la Réforme soit plus positive que négative. Et l'écoute du ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, Jean-Marc Fournier, l'est tout autant, sinon plus.



Photo : Valérie Provost

Louis-Félix Beaulieu-Sauvé, étudiant en enseignement préscolaire et primaire à l'Université de Sherbrooke

Ce que la Réforme change

La Réforme de l'éducation change plusieurs choses, mais elle a surtout des effets sur l'évaluation des élèves. En effet, elle implique que, dorénavant, en plus de l'évaluation des compétences disciplinaires, c'est-à-dire, les connaissances de base, les enseignants et enseignantes doivent évaluer les compétences transversales des élèves.

Ces compétences, qui sont au nombre de neuf, peuvent être évaluées à tout moment, peu importe la matière ou l'activité que fait l'élève. Durant ses onze années de primaire et de secondaire, il est donc évalué sur ses compétences à exploiter l'information; à résoudre des problèmes, à exercer son jugement critique, à mettre en œuvre sa pensée créatrice, à se donner des méthodes de travail efficaces, à exploiter les technologies de l'information et de la communication, à actualiser son potentiel, à coopérer et, finalement, à

communiquer de façon appropriée.

De plus, la méthode préconisée d'apprentissage des compétences disciplinaires des élèves est la pédagogie du projet. Cette méthode implique que le ou la professeur-e débute son enseignement d'une connaissance par un projet, par lequel l'enfant découvre lui-même ce qu'il doit apprendre.

En outre, la Réforme apporte aussi des modifications aux bulletins qui, grosso modo, sont maintenant élaborés à la discrétion du corps professoral, des écoles et des commissions scolaires. Les cycles ont également changé, passant au nombre de trois au primaire. Un élève bénéficie donc de deux ans pour acquérir des compétences, au lieu d'un an. Il ne peut donc plus reprendre sa première année, comme avant; s'il a besoin de doubler, cela se fera à la fin de son premier cycle, après sa deuxième année.



Photo : Valérie Provost

Madeleine Mongeau, enseignante au primaire à l'école des Quatre-Vents

Mongeau, professeure en 1^{re} année à l'école primaire des Quatre-Vents. « Les élèves sont constamment en évaluation [à cause de l'évaluation des compétences transversales], alors c'est beaucoup de travail. Cela nécessite beaucoup de rencontres entre professeur-e-s d'un même cycle; malheureusement, aucun moment

ment et il me semble que je ne laisserais pas mes enfants être évalués par eux », souligne-t-il.

En outre, l'expérience négative de la Suisse, pays duquel le Québec s'est inspiré pour bâtir sa Réforme, démontre que les professeur-e-s ne se posent pas des questions et ne sont pas inquiets pour rien. En effet, après plusieurs cri-

LA TABLE RONDE DES

 DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
 Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
 Téléphone : (819) 566-2727

Télécopieur : (819) 566-2664

Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Point sur le mouvement étudiant

La grève générale illimitée des étudiants et étudiantes de l'hiver 2005 aura attiré l'attention sur le mouvement étudiant et certaines de ses revendications. Cependant, une fois les manifestations et autres moyens de pression terminés, les médias de masse ont complètement délaissé le sujet, alors qu'en fait rien n'est terminé.

En effet, les événements ont permis de sensibiliser plusieurs personnes sur l'éducation en général et les périls dans lesquels elle se trouve. Ce tournant important pour le mouvement étudiant a donc fait en sorte, en plus d'amasser des appuis populaires, de conscientiser la masse étudiante elle-même.

La grève

Initié par l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), qui avait pour l'occasion étendu son membership pour devenir la Coalition de l'ASSÉ élargie (CASSÉÉ), le mouvement de grève a également rejoint des associations membres des deux autres regroupements étudiants. Ces derniers, la Fédération étudiante collégiale du

Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), n'ont donc pas eu le choix d'embarquer eux aussi.

À Sherbrooke, la grève s'est échelonnée sur environ six semaines, alors que dans d'autres établissements, certaines associations étudiantes l'ont poursuivie encore plus longtemps. « C'est un mouvement de grève qui a été long », souligne Guillaume Manningham, du Cégep de Sherbrooke. « On ne pensait jamais que ça durerait aussi longtemps. »

Durant ces six semaines, le ministre de l'Éducation, des loisirs et du sport, Jean-Marc Fournier, a fait trois offres d'entente aux étudiants, alors qu'au départ il avait dit n'être prêt à négocier sous aucun

prétexte. « Personnellement, je crois que la grève a été une victoire », affirme Guillaume Cloutier, de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLESH) de l'Université de Sherbrooke. « Maintenant, c'est prouvé qu'on peut faire reculer le gouvernement Charest. Il suffit de se lever. » En ce qui concerne la cause de l'éducation, elle a également permis de freiner, du moins temporairement, les attaques au système des prêts et bourses, en plus d'éduquer les étudiant-e-s eux-mêmes sur ce qu'est, entre autres, une assemblée générale, une occupation, une manifestation.

Néanmoins, selon Guillaume Manningham, la grève fut un peu trop axée sur l'image. « C'était une grève médiatique », affirme-t-il, « et il y avait un manque de moyens de pression efficaces. » Il est vrai, d'ailleurs, que les médias ont tenu une grande place, donnant une certaine image de la grève qui n'était pas toujours réelle.



Photo : BadAcid

Les étudiants et étudiantes de la FLESH étaient présents lors de la manifestation familiale de la CASSÉÉ, le 12 mars 2005, à Montréal.

Également, souligne Guillaume Cloutier, c'est « décevant, car le débat a commencé à s'élargir seulement vers la fin », alors qu'en fait le soulèvement étudiant aurait été une bonne occasion pour le Québec en entier de démontrer son mécontentement face au gouvernement. « Tous les acteurs de la société civile auraient dû embarquer avec nous », ajoute-t-il, résumant du coup la pensée de plusieurs étudiants et étudiantes.

À Sherbrooke

Au niveau local, la grève générale illimitée de 2005 fut un événement d'une grande importance pour le mouvement étudiant. Elle a en effet permis de créer un réseau entre les gens du Cégep et ceux de l'Université, réseau solide de militant-e-s qui, malgré leurs différences, ont tous et toutes à cœur un monde plus juste, libéré du néolibéralisme.

De plus, souligne Guillaume Cloutier, « la contestation étudiante [à la FLESH] a créé une nouvelle génération de gens prêts à faire changer les choses à l'interne ». En effet, après la grève, les étudiants de cette faculté ont décidé de maintenir ce qui était le Conseil de grève pour en faire le Collectif pour une université libre (CUL), qui propose un espace de réflexion et d'action pour pouvoir changer les choses et faire de l'université ce qu'elle est à la base : un terrain libre où l'éducation accessible à tous et toutes est la priorité.

Le mouvement

Après une telle mobilisation, qui a rejoint plus de 250 000 personnes au summum de la

grève, on peut se demander où en est rendu le mouvement étudiant. Parce que, bien que les cours aient repris après plus d'un mois d'interruption, environ les deux tiers des étudiants et étudiantes ont refusé l'entente de principe finale conclue entre la FECQ, la FEUQ et le ministre Fournier, rappelle Guillaume Manningham. Ce fut le cas autant au Cégep qu'à l'Université de Sherbrooke.

On peut donc penser que les étudiant-e-s seront encore autant mobilisés cet automne qu'à l'hiver dernier, mais il pourrait tout aussi bien se produire le contraire. Une chose est certaine, et tout le monde s'entend là-dessus, ils devront être aux aguets quant au dégel des frais de scolarité. Les médias préparent les gens au dégel, affirment Guillaume Cloutier et Guillaume Manningham, ce dernier ajoutant que les gens en général sont plutôt sceptiques face à la gratuité scolaire, car ils sont habitués au discours voulant que le gouvernement n'en a pas les moyens.

Cependant, de préciser Guillaume Cloutier, « il faut que les gens soient conscients qu'un dégel des frais n'est pas bénéfique, car lorsqu'il y a un dégel, le gouvernement en profite pour se désengager parce que l'argent rentre ». De plus, cela augmente considérablement l'endettement des étudiants et étudiantes.

Question d'équité...
Malgré des progrès notables, les enseignantes universitaires sont encore nettement moins payées que leurs collègues masculins, selon une étude de Statistiques Canada.
Source : *Nouvelles Express*, Illusion-Emploi, Vol. 6 N° 1, juillet 2005

Impasse dans les négociations

Entente gouvernementale ou « grand dérangement » à l'automne

Les enseignants et enseignantes du Québec sont en négociations depuis quelques mois avec la ministre du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, après que leur convention collective ait échoué, en juin 2003. Bien que les pourparlers semblaient vouloir mener à un règlement à la fin de la dernière année scolaire, ils se sont terminés dans une impasse, au grand dam des professeur-e-s.

« Le renouvellement d'une convention collective est aussi l'occasion d'améliorer les conditions de travail », précise la présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, Manon Bernard. « Dans le domaine de l'enseignement, cela est directement relié avec les conditions d'apprentissage des étudiants et étudiantes. »

Le cœur de la demande, c'est d'améliorer les services aux élèves en difficulté. En effet, les ressources sont insuffisantes dans la plupart des écoles et beaucoup d'élèves se retrouvent pénalisés par ce manque. Ensuite, les professeurs-es souhaitent qu'on



Photo : Valérie Provost

Manon Bernard, présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie

diminue le nombre d'élèves par groupe, ce qui profiterait à tous et toutes.

Bien que les négociations ne concernent pas la Réforme de l'éducation en tant que telle, les demandes du personnel

enseignant sont en lien avec sa réussite ou son échec. « La Réforme alourdit la tâche des professeur-e-s », souligne Manon Bernard. Une augmentation des services et une diminution du nombre d'élèves par classe les aiderait donc à appliquer la Réforme d'une manière plus adéquate.

Les enseignants et enseignantes tenteront donc de pousser le gouvernement à un règlement, à l'automne, avec le « grand dérangement », un moyen de pression qui consistera à ne faire que le travail de base. « Travail qui prendra déjà tout notre temps », souligne Manon Bernard.

MÉDIA

Télé publique et chaîne d'information indépendante

Le rapport Bédard, présidé par Claude Bédard et publié en mars 2005 par le Groupe de travail sur l'avenir de Télé-Québec, inquiète les promoteurs de la chaîne publique. Quatre mois après sa publication, son avenir demeure incertain. La non-proposition du Groupe de travail de rehausser le budget accordé à la chaîne pourrait s'avérer néfaste pour la centaine d'employés menacés de perdre leur emploi (parmi les 300 actuels). Le rapport révèle que la totalité de la production, avec un budget annuel de près de 60 millions de dollars, doit être confiée au privé afin d'en assurer une bonne gestion. De cette somme, le rapport propose que d'ici trois ans, 60 % soit consacré à la réalisation d'émissions, dont 20 % à des émissions régionales. Au cours des trois dernières années, seulement 45 % des dépenses annuelles d'exploitation a été relié à des dépenses directes de production d'émissions. Cette proposition a soulevé la grogne à l'Association des réalisateurs de Télé-Québec, qui craint pour sa privatisation. Cette chaîne publique n'est-elle pas déjà en partie privatisée, sachant que près de 90 % de sa programmation provient du privé ? Que la centaine d'employés liés à la production a effectué 179 heures de sous-traitance contre seulement 70 heures consacrées à la programmation régionale en 2003-2004, et ce, à même l'argent des contribuables ?

Que le public l'emporte

Il y a dix ans, la chaîne comptait presque autant d'employés permanents qu'aujourd'hui, pour une production 235 heures d'émissions par année. Fort de ce constat, le CRÉMI appuie la proposition du Groupe de travail de faire de la programmation régionale une priorité et d'y investir. Cela éviterait d'avoir davantage recours à la sous-traitance et à ses risques de salaires moindres. Le CRÉMI tient également à souligner l'importance de la double mission éducative et culturelle de la télévision publique, qui selon le rapport, semble demeurer un point de mire. En attendant les décisions de la ministre de la Culture et des Communications, Lyne Beauchamp, sur l'avenir de Télé-Québec, nous espérons que la revitalisation de la chaîne ne suivra pas la tendance actuelle du gouvernement néolibéral de Jean Charest, qui consiste à favoriser la privatisation de plusieurs institutions québécoises. Nous souhaitons, au contraire, que sa vocation publique sera préservée dans son sens propre : accessible à tous, innovatrice et au service des citoyens et citoyennes.

Sources : *Le Devoir*, mars et juillet 2005

La Tribune, 28 juin 2005

L'information sans prétention

Une nouvelle chaîne d'information internationale, la Independent World Television News (IWTNews), devrait apparaître sur nos écrans en décembre 2007. Le Canadien Paul Jay, avec d'autres collaborateurs, a lancé en juin dernier une campagne de financement via le site Internet www.iwtnews.com visant à amasser un minimum de 25 millions \$ US. Une semaine après, 20 000 personnes l'avaient déjà parcouru. Selon Paul Jay, l'intérêt du public à investir de sa poche pour avoir accès à une chaîne indépendante de ses actionnaires et du gouvernement, est évident. L'équipe a déjà amassé 500 000 \$, en partie grâce à des fondations. Le CRÉMI applaudit cette initiative qui pourrait contrebalancer la désinformation répandue dans bien des conglomerats médiatiques. Néanmoins, il met en doute le réalisme du projet : comment assurer une programmation de qualité avec un budget annuel inférieur à 100 millions \$ alors que celui de CNN, par exemple, frôle le demi-million \$ US ? On veut bien admettre que l'accès à l'information a un prix, mais la population est-elle prête à l'assumer, à court et moyen termes ? Ne paie-t-elle pas déjà pour des chaînes publiques ? Doit-on voir cette chaîne comme un autre moyen pour assurer la survie et l'intégrité de l'information ? Bien des réponses restent à venir !

Source : *La Presse*, 29 juin 2005

Transport en commun

À l'ère du développement durable

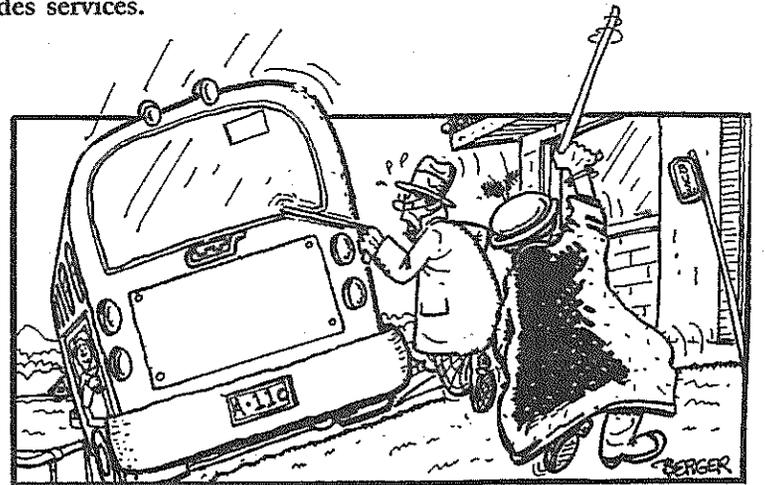
PAR ARCHAMBAULT • Présidente du CUTS

Au cours des dix dernières années, une hausse de plus de 35 % a sévi dans le transport en commun. C'est un des rares services essentiels pour lequel la personne utilisatrice défraie directement. Le Comité des utilisateurs et utilisatrices du transport en commun de la région de Sherbrooke (CUTS), a toujours fait part de son profond désaccord des hausses de tarifs. La question du financement a été préoccupante et l'absence d'engagement de nos gouvernements a été dénoncée à maintes reprises. Au cours des dix prochaines années, les besoins en matière de transport en commun dépasseront les cinq milliards pour le maintien des installations actuelles et le développement des services.

Est-ce un enjeu politique incontournable, le transport en commun ? On a qu'à penser à la Une du quotidien *La Tribune* du 18 juin dernier où l'on soulevait la question de la gratuité pour l'ensemble de la population sherbrookoise. Les 22,5 millions prévus d'ici 2010 par le gouvernement fédéral, la surtaxe sur les grosses cylindrées du gouvernement québécois et les millions supplémentaires prévus d'ici 2007 en vertu des modifications apportées au budget fédéral par Jack Layton du Nouveau parti démocratique (NPD) et spécifiques au transport en commun, nous interpellent directement.

Un service qui roule

Les mesures éventuelles pour inciter les gens au bienfait du transport en commun seront de la responsabilité de nos élu-e-s. Actuellement, la porte-parole du Bloc québécois (BQ) en matière de transport, Caroline St-Hilaire, a déposé en mai le projet de loi C-306, modifiant la loi de l'impôt sur le revenu (frais de transport en commun). Cette mesure vise essentiellement à offrir aux contribuables québécois et canadiens une déduction fiscale pour l'achat de laissez-passer afin de les inciter à utiliser davantage les différents modes de transport collectif. Par ailleurs, à la rencontre du 21 juin, la Société de transport Sherbrooke (STS) et plusieurs partenaires ont abordé ensemble des points à promouvoir dans le nouveau plan de la STS. L'efficacité du service, tant au niveau du territoire ou des heures, a une



Gratuité et services s'en viennent ; allons, un peu de patience !

influence directe sur l'utilisation et il demeure essentiel de l'adapter en conséquence, et ce, pour tous et chacun.

Pensons seulement qu'un autobus plein remplace en moyenne 45 voitures ; ce qui réduit de façon considérable la pollution de l'air de même que la congestion routière. Environ la moitié des gaz à effet de serre proviennent des émissions des véhicules motorisés. La population joue un rôle décisif dans la réduction de ces émissions en choisissant de se déplacer autrement. De récentes études ont démontré un lien entre les émissions polluantes et l'apparition de cancers et de maladies cardiovasculaires.

Monter à bord...

Prendre l'autobus a ses bons côtés. On peut lire le journal, faire un somme ou travailler sur son portable tout en laissant à d'autres le soin de prendre le volant. En moyenne, faire chaque jour l'aller-retour au travail en voiture coûte 9,53 \$ par année ou 52,9 cents du kilomètre (moyenne nationale 2003 à raison de 1800 km par année, Association

canadienne des automobilistes). Il est évalué que les émissions résultant des transports coûteront entre 11 et 38 milliards en matière de santé publique entre 1997 et 2020 (Transports Canada). S'il y a moins de voitures sur les routes, moins de routes et de stationnements seront nécessaires et il y aura une économie des fonds publics par rapport aux coûts reliés à la construction et à l'entretien de nos routes.

... vers la gratuité

La gratuité sera-t-elle possible ? Le CUTS y croit. La volonté politique de trouver des solutions innovatrices n'est pas utopique. Dans notre mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique de la STS en mai 2003, le CUTS réitérait plusieurs recommandations présentées à la consultation sur le cadre financier du transport en commun au Québec. Nous adhérons au principe du pollueur-payeur et encourageons fortement la STS et la Ville de Sherbrooke à faire des pressions auprès des instances concernées.

Une hausse de la contribution des utilisateurs et utilisatrices ne devrait pas être envisagée car leur capacité de payer a atteint un plafond. C'est autour des élu-e-s de prendre en compte une vision à long terme. Développer des services de transport public adéquats pour aider la population à vivre selon le principe que chacun doit pouvoir avoir accès à son emploi, à l'éducation et aux loisirs tout en respectant la qualité de l'environnement est loin d'être irréalisable.

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

CHÔMAGE

Pour les « présumés fraudeurs »

Diminution des pénalités... Oui mais !

La loi sur l'assurance-emploi permet l'imposition de sévères pénalités monétaires aux prestataires « présumés fraudeurs ». Trop souvent, de simples erreurs involontaires sont considérées par la Commission de l'assurance-emploi comme étant de la fraude. Les personnes prestataires doivent alors se défendre et démontrer qu'elles n'ont pas fait sciemment de fausses déclarations.

Ces pénalités peuvent atteindre jusqu'à trois fois le taux de prestations hebdomadaire pour chacune des fausses déclarations. La Cour fédérale a plusieurs fois reproché à la Commission d'imposer de trop lourdes pénalités. Depuis le 1^{er} juin 2005, une nouvelle politique interne du ministère demande aux agents de diminuer le montant des pénalités monétaires.

Bonne ou mauvaise nouvelle ?

À première vue, la diminution des pénalités monétaires est une bonne chose. Toutefois, depuis 1997, toute pénalité est accompagnée d'un avis de violation qui demeure inscrit au dossier du prestataire pendant cinq (5) ans. Cet avis de violation n'a pas d'effet immédiat au moment où il est émis. Celui-ci n'aura d'effet que lors de futures demandes de prestations. En fait, selon le type de violation, le nombre d'heures requis pour se qualifier à l'assurance-chômage sera majoré de 25 % à 100 %. Ces nouvelles normes d'admissibilité seront exigées pour établir les deux prochaines périodes de prestations dans les cinq (5) années suivantes.

Exemple :

Nathalie, qui recevait 400 \$ de chômage par semaine, a fait, par erreur, une mauvaise déclaration sur un formulaire du ministère. Avant juin 2005, elle se serait vu imposer une pénalité variant entre 400 \$ et 1 200 \$ pour avoir, selon le ministère, sciemment fait une fausse déclaration. L'ampleur de la pénalité aurait incité Nathalie à la contester et sa victoire aurait éliminé l'avis de violation.

Si la pénalité imposée était de seulement 40 \$, est-ce que Nathalie la contesterait compte tenu des démarches à entreprendre et de la demi-journée de congé pour assister à l'audition de son appel ? Vous en doutez... Nous aussi ! Si elle ne le fait pas, la violation inscrite à son dossier haussera le nombre d'heures requis pour se qualifier à l'assurance-chômage dans les cinq (5) prochaines années. Au lieu des 630 heures exigées actuellement à Sherbrooke, elle devrait avoir cumulé de 788 à 1260 heures de travail selon le type de violation.

Porter appel ou laisser tomber ?

Nous insistons pour que chaque pénalité imposée soit contestée par les prestataires. Nous craignons que les victimes de pénalités « non-justifiées » décident de ne pas la contester si la somme est minime. Ces victimes ne comprendront sûrement pas que la concession de cette pénalité laissera en place l'avis de violation qui les empêchera éventuellement de toucher des prestations en cas de besoin.

PAR DENIS POUDRIER • MCCE

MCCE

Le syndicat des prestataires de
l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980 (819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie

187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke QC J1H 4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Un café par et pour les étudiants et étudiantes

Le Café L'Équitable du Cégep

PAR ÉMILIE AUCLAIR

Depuis un an, le Café L'Équitable habite « entre les murs » du Cégep de Sherbrooke. D'où vient la création de cette coopérative ? Elle a été mise sur pied par des étudiants et étudiantes du Cégep qui en ont eu l'idée à la suite d'une campagne de sensibilisation pour dénoncer la compagnie Chartwell's, qui offrait alors un service alimentaire. Motivés, plusieurs élaborèrent un projet qui consistait à créer une alternative, c'est-à-dire, un café étudiant autogéré. Le contrat d'exclusivité de Chartwell's prenant fin et après avoir adopté leur projet en assemblée générale, l'association étudiante le présenta l'été dernier à la Direction, qui l'accepta. Le Café L'Équitable venait de naître.

L'Équitable a été créé dans le but d'offrir des produits biologiques, équitables, locaux et naturels comme des sandwiches, breuvages fruités, pâtisseries et boissons énergisantes. L'endroit, très accueillant avec ses murs aux couleurs chaudes, permet l'affichage d'information alternative sur des thèmes politiques, sociaux, environnementaux, économiques et philosophiques ainsi que sur les débats, discussions et solutions qui les englobent. Les personnes désirant exposer des oeuvres culturelles ou artistiques sont pareillement choyées. Le café offre à la population étudiante la chance de mettre en application certaines pratiques environnementales. Il a d'ailleurs été conçu sur des principes et une plate-forme de revendications jugés essentiels à la conscientisation et à la collaboration du monde étudiant à faire rouler ce projet.

Une coopérative équitable

L'équipe de L'Équitable a à coeur le bien-être de son monde étudiant, de l'environnement, de la consommation responsable de même que de l'égalité et la justice sociale. C'est pourquoi la coopérative fonctionne sur une base démocratique et autogestionnaire qui permet à chaque personne étudiante employée de

s'impliquer de manière active dans l'ensemble du projet. Il n'y a donc pas de hiérarchie et les bénéfices sont redistribués à part entière dans la communauté étudiante sous forme de projets ou à son association.

Le Café offre une alternative au marché de l'alimentation

alternative au commerce mondial actuel. En achetant ainsi, on contribue directement à l'amélioration des conditions de travail de milliers de gens dans des pays sous-développés. Par exemple, si l'on achète du chocolat équitable, les revenus iront à un organisme tel Oxfam qui les redistribuera sous forme de projets pour aider à l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie des paysans. La consommation responsable menant au développement durable, le café a mis en place des moyens qui permettent de recycler ou de réutiliser les contenants.

Des activités connexes

Grâce à ses profits, plusieurs activités ont été réalisées durant



Photo : Louise Leblanc

Le Café L'Équitable a remporté deux prix nationaux au Concours québécois en entrepreneuriat : un pour le volet *Entrepreneuriat étudiant* et un second dans la catégorie *Collectif collégial (1000 \$)* de la Fondation pour l'éducation à la coopération. Sur la photo, Alain Fortier, président de la Fondation pour l'éducation à la coopération, Annie-Claude Côté-Collin, Pierre Melançon, Fanny Moffette, Hélène Simard, présidente du CA du Conseil de la coopération.

actuel (capitaliste) en misant sur un marché plus équitable et biologique. Il fait en sorte d'assurer des aliments de qualité et d'encourager les marchés locaux qui luttent contre la concurrence déloyale d'entreprises comme les multinationales. Le commerce équitable fait partie de sa mission et se veut une

l'année : l'excellent conteur Joey qui en a divertit plusieurs à la « Café Blanche » ; l'atelier d'information sur les bienfaits des germinations et le « BBQ » de viande biologique offert par l'équipe. Pour cette année, les gens auront droit à un remaniement de cette cafétéria qui le jour, deviendra le « Salon étudiant » pour, entre autres, la réalisation de spectacles de musique, de projections de films, d'oeuvres culturelles et de midis/conférences ou d'ateliers d'information pour sensibiliser la population sherbrookoise aux causes sociales et environnementales. Alors, ayons à l'oeil le Café L'Équitable pour voir ce que nous mijote la nouvelle équipe !

Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

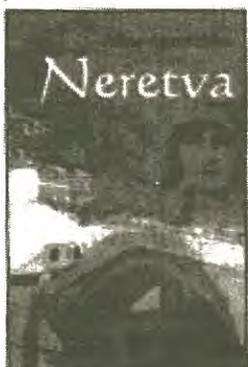


Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse

LECTURE

La saga du xx^e siècle

L'écrivaine d'origine yougoslave Aline Apostolska poursuit un projet ambitieux : « raconter le xx^e siècle trois fois », qu'elle amorce avec *Neretva*, dont le nœud de l'action se situe dans les Balkans, plus particulièrement en Bosnie et dans sa capitale Sarajevo. « Sarajevo est la cicatrice de l'Europe, qui s'ouvre régulièrement depuis 3 000 ans et qui n'a cessé de résonner des bruits du monde », dit-elle. Son leitmotiv : chaque individu participe inexorablement de l'Histoire collective. Pour récapituler ce « siècle laboratoire qui a charrié des choses énormes, qui a engendré deux monstres (le fascisme et le communisme) », l'écrivaine fait de sa grand-mère Bernarda la très belle figure centrale d'un roman sous-tendu par « la confrontation de l'individuel et du collectif ». « Je voulais aussi raconter la spécificité de la Yougoslavie, qui a expérimenté avec Tito une application unique du communisme », ajoute-t-elle. Politique, Histoire et fiction se confondent ainsi dans cette captivante saga sur un siècle qui « s'est terminé dans le désarroi total pour la grande majorité de la planète ». Après les incontournables Balkans, Aline Apostolska mesurera le siècle à l'aune de l'Amérique du Sud - terreau de nombreuses dictatures -, puis de l'Amérique du Nord. Le titre de chacun de ces « livres gigognes » prendra le nom d'un fleuve : une façon de symboliser « le fleuve de l'Histoire », notion chère à l'écrivaine.



APOSTOLSKA, Aline. *Neretva*, Québec Amérique, 2005, 456 p.

Source : *La Gazette des femmes* mai-juin 2005, Vol. 27, n° 1, Fictions par Francine Bordeleau

De la journaliste estrienne Huguette O'Neil

Yvette Rousseau. La réussite d'une vie

Yvette Rousseau, née en 1917 à Saint-Éleuthère, fut institutrice et ouvrière dans l'industrie du textile, et a fini sénatrice ! Entre-temps, elle aura fait preuve d'un militantisme ardent, particulièrement au sein de la CSN (Confédération des syndicats nationaux), et collaboré à la mise sur pied du Conseil du statut de la femme. La journaliste Huguette O'Neil, qui se lia d'amitié avec cette femme d'exception décédée en 1988, récapitule ici un parcours hélas trop méconnu, et encore aujourd'hui des plus inspirants.



O'NEIL, Huguette. *Yvette Rousseau. La réussite d'une vie*, Éditions du remue-ménage, 2004, 448 p.

Source : *La Gazette des femmes* mai-juin 2005, Vol. 27, n° 1, Fictions par Francine Bordeleau

Secrets jardins japonais

La Japonaise Aki Shimazaki a commencé à écrire à Montréal, où elle vit depuis 1991 après avoir transité par Vancouver, puis Toronto. « J'étais curieuse de vivre à l'étranger, et le Canada était alors plus facile d'accès pour les Japonais. »

Elle décida d'écrire directement en français. Le résultat : un style minimaliste, qui préside à une œuvre composée pour l'heure de cinq titres racontant tous, selon divers points de vue, une même histoire que clôt *Hotaru* (en français, « luciole »), et abordée dans *Tsubaki*, *Hamaguri*, *Tsubame* et *Wasurenagusa*, publiés entre 1999 et 2003. « Au départ, j'ignorais que les livres prendraient cette tangence, je n'avais pas conçu un tel projet », dit-elle. L'écrivaine y parle du pays natal en mettant en scène une héroïne d'origine coréenne née vers 1920 ; dans

ce cycle abondent les secrets de famille qui seront dévoilés progressivement, d'un livre à l'autre, et les références à des



L'écrivaine Aki Shimazaki

traumatismes nationaux (le bombardement de Nagasaki ou le quasi-génocide des Nord-

Coréens installés au Japon). « Mes personnages féminins ne sont pas des Japonaises typiques d'aujourd'hui, admet Aki Shimazaki. Celles d'aujourd'hui sont de plus en plus scolarisées et travaillent. Mais la société japonaise est toujours dominée par les hommes, traditionnellement conservateurs, et elles ont de la difficulté à obtenir des postes importants. » Bien que situés dans le passé, *Hotaru* et les romans précédents nous familiarisent avec cette société, cette culture et cette Histoire qui nous demeurent largement méconnues.

SHIMAZAKI, Aki. *Hotaru*, Leméac/Actes Sud, 2004, 144 p.

Source : *La Gazette des femmes* mai-juin 2005, Vol. 27, n° 1, Fictions par Francine Bordeleau

Festival du court métrage de Sherbrooke

Entre le rêve et la réalité

Pour sa 8^{ème} édition, le Festival du court métrage de Sherbrooke (FCMS) présentera 32 courts métrages, 16 vidéoclips et quatre (4) vidéoclips hors-programme qui ont été sélectionnés et qui seront présentés le 30 août au bar Le Kudsak et les 8 et 9 septembre au Théâtre Granada. Les productions choisies proviennent de six pays différents : Allemagne, Belgique flamande, Cuba, Pays Basque (Espagne) France et Québec (Canada). Cette année, c'est la langue espagnole qui est à l'honneur, avec quatre productions en langue originale espagnole - sous-titrées en français - et deux vidéoclips chantés dans cette même langue, dont un par Lhasa de Sela.



Le FCMS offrira cinq (5) programmes différents :

Bar le Kudsak :

Mardi, 30 août, la Soirée Sak Court !

10 courts métrages semi-professionnels du Québec et de la France présentés gratuitement. Présentation du FCMS et le Bar le Kudsak

Au Théâtre Granada :

Judi, 8 septembre

19 h 30 - Programme principal I : la réalité, sept (7) courts métrages internationaux
21 h 30 : Soirée SPASM : huit (8) courts métrages québécois d'arts martiaux et d'horreur

Vendredi le 9 septembre

19 h 30 - Programme principal II : la réalité, sept (7) courts métrages professionnels
21 h 30 - Soirée Vidéo-clips : 16 vidéoclips professionnels

Source : Festival du court métrage de Sherbrooke : informations@soireevideo.org - http://www.fcms.ca
Guillaume Houle, directeur des communications, (819) 569-0585

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s)
adressé à : **Entrée Libre**, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

ENTRÉE LIBRE

Concours « Gagne ta session ! »

Les gens d'affaires du centre-ville organisent pour une 2^e année consécutive le concours « Gagne ta session ! ». En effet, 7 000 copies de la carte routière seront remises gratuitement aux nouveaux arrivants de l'Université de Sherbrooke, de l'Université Bishop's et du Cégep de Sherbrooke. Le concours, pour sa part, est offert à l'ensemble du monde étudiant de ces trois institutions.

Premier prix : Remboursement des frais de la session d'automne 2005, une valeur maximale de 2 000 \$; **Deuxième prix :** Un laissez-passer double pour la session culturelle d'automne 2005 (jusqu'au 31 décembre), donnant un accès illimité aux principaux établissements culturels du centre-ville, une valeur approximative de 1 500 \$.

Information : www.voir.ca/gagnetasession

Date limite d'inscription le 30 septembre - Tirage le 1^{er} octobre

Source : *Rumeurs !*, Bulletin-fax des gens d'affaires du centre-ville de Sherbrooke, Vol. 4, n° 33, août 2005